

PROCÈS-VERBAL DE LA 343^e RÉUNION
DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 16 septembre 2021 à 13h - Plateforme ZOOM
(CS343-16-09-2021)

Départements	Délégué.e.s	Présence / Absence
Anatomie	Stéphane Sobczak	P
Biologie médicale	Carole Lavoie	P
Chimie, biochimie et physique	Benoît Daoust	A
Chimie, biochimie et physique	Simon Barnabé	P
Chiropratique	Christian Linard	A
Ergothérapie	Noémi Cantin	P
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P
Finance et économie	Ayi Ayayi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P
Génie industriel	Pascal Forget	P
Génie mécanique	Demagna Koffi	P
Gestion des ressources humaines	Chloé Fortin-Bergeron	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Synda Ben Affana	P
Lettres et communication sociale	Lucie Guillemette	P
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Thang Le Dinh	A
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Sophie Chesneau	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Psychoéducation	Lyne Douville	P
Psychoéducation	Michel Rousseau	A
Psychologie	Julie Maheu	P
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Sage-femme	Raymonde Gagnon	P
Sciences comptables	Audrey Bistodeau	A
Sciences comptables	Philippe Caron	P
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	P
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	A
Sciences de l'éducation	Corina Borri-Anadon	P
Sciences de l'éducation	Alexandre Gareau	P
Sciences de l'environnement	Denis Leroux	P
Sciences de l'environnement	Alexandre Roy	P
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P
Sciences infirmières	Josyane Pinard	P

Comité exécutif	Officiers et officières	Présence / Absence
Président	Gilles Bronchti	P
VPRT	Sonia El Euch	P
VPAS	Marc Beauregard	P
VPAU	Georges Abdul-Nour	P
VPSC	Marianne Paul	P
Trésorier	Pier-Luc Lajoie	P
Secrétaire	Lyne Cloutier	P

Employé.e.s

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
François Landry, conseiller aux affaires universitaires

La professeure Lyne Cloutier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS343-16-09-2021-01 Ouverture de la réunion

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.e.s et il les remercie de leur présence en cette première réunion de la session d'automne.

CS343-16-09-2021-02 Vérification du quorum

Le président déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.e.s syndicaux prévu à l'article 12.4g. des Statuts du SPPUQTR est atteint.

En respect des Statuts du SPPUQTR, la secrétaire du Syndicat préside l'assemblée.

CS343-16-09-2021-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rentrée automne 2021
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Affaires budgétaires
 1. Rapport financier de l'année 2020-2021 (dépôt)
 2. Choix de l'auditeur pour l'année 2021-2022 (vote)
7. 160^e assemblée générale du SPPUQTR
 1. Plan d'action syndical 2021-2022 (vote)
 2. Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire du 30 septembre
8. VRAF - Renouvellement de mandat
9. Mieux connaître sa convention collective
10. Tribune des délégué.e.s
11. Lecture et adoption du procès-verbal de la 342^e réunion
12. Information et dépôt de documents
 1. Agenda syndical de septembre et octobre 2021

2. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (622 à 625)
13. Affaires nouvelles
14. Date de la prochaine rencontre : 28 octobre 2021
15. Clôture de la réunion

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 343^e réunion du conseil syndical ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Étienne St-Jean, du Département de management, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 343^e réunion du conseil syndical du 16 septembre 2021.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS343-16-09-2021-04 Rentrée automne 2021

La présidente d'assemblée souhaite la bienvenue aux nouveaux et nouvelles délégué.e.s. Elle poursuit en présentant le rôle et responsabilité des délégué.e.s tel que figurant dans les Statuts du Syndicat (art. 9.1). Les délégué.e.s poursuivent en discutant de la place des affaires syndicales dans les réunions des assemblées départementales.

Le président invite les délégué.e.s à partager leur vision, leur questionnement et leurs préoccupations concernant la rentrée automne 2021.

Plusieurs décisions de l'administration de l'UQTR ont été prises au printemps, alors que la situation pandémique a depuis changé. Il a été constaté une intransigeance de la part de l'administration, en particulier du décanat des études. Un sentiment d'insécurité est constaté chez plusieurs professeur.e.s en lien avec les conséquences des choix et de l'absence de consignes claires.

Il a été fait mention des accommodements permis et nécessaires pour répondre à une situation de cas déclaré de COVID ou d'attente de résultat du test de dépistage chez un.e étudiant.e, mais aussi chez un.e professeur.e. Concernant les étudiant.e.s, l'université met à la disposition un fonds à verser à un.e étudiant.e pour qu'il ou elle vienne en aide à son ou sa collègue de classe si un cas de COVID est déclaré. Pour un.e professeur.e, le plan de cours devrait lui permettre de basculer de mode présentiel à mode en distance ou encore, le ou la professeur.e devra agir de la même manière qu'il ou elle agirait en cas de maladie ou d'impossibilité de donner le cours.

CS343-16-09-2021-05 Rapport du comité des relations de travail

La présidente d'assemblée invite la VPRT et le VPAS à présenter le point.

La VPRT et le VPAS font le point sur le cheminement des dossiers en cours.

Demande d'un 2^e allègement parental pour un enfant en bas de 2 ans

Les discussions avec les ressources humaines ont permis de conclure que la professeure était admissible. La présentation de ce dossier a mené le conseil syndical vers une discussion des droits et responsabilités des professeur.e.s

parents ou parent à venir, de même que ceux et celles revenant d'un long congé (parental ou maladie). La vice-présidence aux relations de travail fera une présentation lors de la prochaine réunion du conseil syndical des modalités existantes et ce qui pourrait être à intégrer dans la prochaine négociation de la convention collective.

Grief 2018-02 : Embauches au 1^{er} décembre 2018

La convention collective indique que les embauches sont au 1^{er} juin. En raison du lock-out en 2018, l'administration a procédé à l'embauche au 1^{er} décembre. La signature d'une lettre d'entente est attendue.

Réclamation du remboursement de cotisations professionnelles antérieures (23.16 convention collective)

L'administration n'accepte pas de rembourser les coûts pour qu'une professeure adhère à un ordre professionnel (clause résolutoire à son embauche). Selon l'administration, cette adhésion n'est pas nécessaire pour la professeure (bien qu'elle soit écrite sur son contrat comme clause résolutoire). L'administration accepte de payer pour cette année uniquement. Une suspension de délai a été demandée par le Syndicat pour laisser le temps de recevoir des pièces justificatives. La suspension de délai permet au processus légal de suivre son cours.

Activités professionnelles extérieures

L'administration demande une limite de nombre d'heures incluant les soirs, les fins de semaine et les vacances (par ex: 375 heures max à déclarer sur le formulaire de tâche, à l'AD et au DGAAP). Le procureur du Syndicat a été mandaté pour faire une analyse comparative avec les autres institutions.

CS343-16-09-2021-06 Affaires budgétaires

1. Rapport financier de l'année 2020-2021

Le trésorier présente le rapport financier. Il précise que le comité exécutif a déjà adopté ledit rapport et qu'il s'agit d'un dépôt pour le conseil syndical.

CONSIDÉRANT les Statuts et les règlements du Syndicat ;

CONSIDÉRANT le dépôt des résultats financiers 2020-2021 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Étienne St-Jean, du Département de management il est résolu de prendre acte des états financiers 2020-2021 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tels que préparés par la direction du SPPUQTR et audités par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l.

2. Choix de l'auditeur pour l'année 2021-2022

Le trésorier rappelle que le cabinet Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières a été racheté par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. Par conséquent, elle termine une quatrième année d'audition pour le Syndicat. Il rappelle que la procédure prévoit un minimum de trois ans et un maximum de cinq ans pour les auditeurs. Après cette période, le Syndicat choisit un autre cabinet comptable de la région qui accueille des stagiaires de l'UQTR. Le comité

exécutif recommande, considérant la qualité du travail réalisé, de proposer au conseil syndical de nommer le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières comme auditeur des comptes du Syndicat pour une cinquième et dernière année.

CONSIDÉRANT les Statuts et les règlements du Syndicat ;

CONSIDÉRANT le mode de sélection des firmes d'audit ;

CONSIDÉRANT le rachat de Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières par le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. ;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil syndical CS342-20-05-2021-08 prenant acte du rachat ;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Philippe Caron, du Département des sciences comptables, il est résolu de recommander à l'assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) de désigner le cabinet MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2021-2022 (cinquième et dernière année).

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS343-16-09-2021-07 160^e assemblée générale du SPPUQTR

1. Plan d'action syndical 2021-2022

La présidente d'assemblée fait la lecture du plan d'action syndical 2021-2022.

Action prioritaire

- Préparer la négociation de la convention collective 2022
 - Analyser l'information recueillie à partir de la tournée départementale
 - Consulter les professeur.e.s via un ou plusieurs sondages
 - Tenir une série de rencontres thématiques
 - Poursuivre les travaux des comités de réflexion (stages, LAC, formation à distance, programmes court, direction départementale)
 - Procéder à une analyse critique de la convention 2018-2022

Actions à poursuivre

- Valoriser la saine gouvernance
 - Valoriser le rôle des directions de départements, de programme, de clinique et de centre et institut de recherche
 - Mobiliser les professeur.e.s et favoriser leur implication dans les comités et les instances de l'UQTR
 - Soutenir les professeur.e.s provenant de programmes ou de départements sans direction
- Favoriser une relève au comité exécutif

Relations de travail

- Négocier la reconnaissance de la gestion des stages dans la tâche des professeur.e.s
- Négocier les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages
- Négocier les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)

- Négocier une politique de la formation à distance
- Négocier le calcul de tâche professorale au retour d'un long congé
- Doter le Syndicat d'un protocole d'accompagnement des professeur.e.s permettant de baliser ses interventions dans les cas de harcèlement au travail, de discrimination et d'incivilité touchant ses membres

Affaires universitaires

- Organiser des rencontres préparatoires aux réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR et expédier aux délégué.e.s et aux directions de département l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR
- Outiller et encourager les professeur.e.s dans leur cheminement de carrière
- Étudier la reconnaissance de la gestion des stages dans la tâche des professeur.e.s
- Étudier les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages
- Définir les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)
- Étudier les problématiques liées à la formation à distance
- Faire le point sur les programmes courts

Services à la collectivité

- Intégrer les nouveaux et nouvelles professeur.e.s
- Poursuivre la promotion des professeur.e.s qui se démarquent au cours de l'année (reconnaissance et engagement)
- Offrir une série de dîners-conférences sur des sujets d'actualité
- Organiser avec le Comité *ad hoc* du 50^e les festivités en lien avec le 50^e anniversaire du Syndicat
- Procéder à une mise à jour de la liste des écoles secondaires pour l'octroi de bourses à leurs élèves
- Documenter les différentes marches à suivre pour les activités du CSC

Secrétariat

- Superviser le déploiement des outils de communication
 - Animer le site Internet
 - Développer le livrable du bulletin d'information *L'Œil ouvert*
 - Stimuler la réflexion et animer des débats sur la vie universitaire
- Doter le Syndicat d'une règle pour l'adoption des lettres d'entente
- Doter le Syndicat d'une règle sur les décisions huis clos du comité exécutif
- Stimuler la réflexion sur le rôle et les responsabilités des délégué.e.s du conseil syndical
- Organiser un comité de soutien et de communication pour la négociation de la convention collective 2022
- Promotion 2021
 - Revoir les critères, méthodes et modalités de promotion des professeur.e.s
 - Animer une rencontre visant la préparation d'un dossier de promotion

Trésorerie

- Superviser l'intégration progressive des placements socialement responsables au Fonds de défense professionnel
- Analyser le budget de l'UQTR
- Procéder à une étude comparative de la rémunération des professeur.e.s

Représentation

- Poursuivre les activités de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR
- Maintenir l'implication du Syndicat au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université
- Maintenir l'implication du Syndicat au sein du Comité sur le financement et la gouvernance des universités de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) et au CLIUQ
- Participer au Forum des partenaires
- Participer au Comité multisyndical de santé et sécurité au travail
- Favoriser et développer des collaborations avec l'AGE UQTR

Une déléguée demande si le plan d'action peut être modifié durant l'année. La présidente d'assemblée mentionne que le conseil syndical pourra le modifier si nécessaire.

CONSIDÉRANT le Plan d'action syndical 2021-2022 ;
CONSIDÉRANT les explications du comité exécutif ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, il est résolu d'adopter le Plan d'action syndical 2021-2022.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

2. **Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire du 30 septembre**

La présidente d'assemblée attire l'attention des délégué.e.s sur le projet d'ordre du jour de la prochaine assemblée générale statutaire qui aura lieu le 30 septembre prochain.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 159^e assemblée générale
5. Affaires budgétaires
 1. États financiers de l'année 2020-2021 (dépôt)
 2. Choix de l'auditeur pour l'année 2021-2022 (vote)
6. Plan d'action syndical 2021-2022 (dépôt)
7. Département des sciences de l'éducation
8. Élection au comité exécutif du SPPUQTR
 1. Secrétariat
9. Affaires nouvelles
10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
11. Résultat de l'élection
12. Clôture de l'assemblée

Une déléguée indique que le point 7 *Département des sciences de l'éducation* figure à l'ordre du jour à la demande dudit département dans le but de faire modifier la lettre d'entente du mois de juin pour y introduire la notion de codirection.

- CONSIDÉRANT les Statuts du Syndicat ;
CONSIDÉRANT la présentation du projet d'ordre du jour de la 160^e assemblée générale du SPPUQTR ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Alexandre Gareau, du Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la 160^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) du 30 septembre 2021.

CS343-16-09-2021-08 VRAF – Renouvellement de mandat

La présidente d'assemblée invite le président à présenter le point.

M. Charles Nadeau a été nommé, le 3 avril 2017, par le conseil d'administration au poste de vice-recteur à l'administration et aux finances pour un mandat de 5 ans. Puisqu'il est entré en fonction le 1^{er} mai 2017, son mandat se terminera le 30 avril 2022. M. Nadeau sollicite un renouvellement de mandat.

Du 27 septembre au 5 octobre 2021, le recteur procèdera à une consultation visant à évaluer l'opportunité de confier un nouveau mandat à M. Nadeau. Conformément à la *Procédure de renouvellement de mandat d'un cadre supérieur*, et aux Statuts du Syndicat, le conseil syndical doit désigner un.e représentant.e pour la consultation du recteur.

- CONSIDÉRANT les Statuts du SPPUQTR ;
CONSIDÉRANT que le mandat au poste de VRAF de M. Charles Nadeau se termine le 30 avril 2022 ;
CONSIDÉRANT que M. Charles Nadeau sollicite un renouvellement de mandat ;
CONSIDÉRANT la *Procédure de renouvellement de mandat d'un cadre supérieur de l'UQTR* ;

Sur proposition de la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, appuyée par la professeure Diane St-Laurent, du Département de psychologie, il est résolu de nommer le professeur Gilles Bronchti, du Département d'anatomie, à titre de représentant du SPPUQTR pour la consultation du recteur de l'UQTR.

CS343-16-09-2021-09 Mieux connaître sa convention collective

La VPRT présente le processus d'évaluation, tel que décrit à l'article 11 de la Convention collective 2018-2022. Après un échange l'évaluation, la VPRT ajoute qu'il est possible d'accéder aux documents électroniques plutôt que de les consulter sur place au secrétariat du département. L'assemblée départementale peut intégrer ce critère, selon l'article 11.04 de la convention collective. Cependant, les documents ne peuvent circuler librement, la confidentialité doit demeurer prioritaire. La VPRT mentionne que les professeur.e.s évalué.e.s devraient consulter les documents déposés pour leur évaluation avant de rencontrer le comité d'évaluation. En terminant, la VPRT précise que le ou la professeur.e substitut n'a pas accès aux documents s'il est appelé à remplacer un membre du comité le jour même de la rencontre. Le président du comité pourrait alors

demander un délai afin pour que le membre substitut puisse avoir en main toutes les informations nécessaires pour agir en toute compétence.

CS343-16-09-2021-10 Tribune des délégué.e.s

Une déléguée désire savoir à qui s'adresser lorsqu'une demande ou une question doit être acheminée au Syndicat. La présidente d'assemblée indique que toutes les questions ou demandes envoyées au courriel du Syndicat sont dirigées vers l'officier ou l'officière responsable. Elle poursuit en invitant les délégué.e.s à consulter la section « Qui consulter si vous avez une question à propos... » se trouvant sur le site Internet du SPPUQTR à la section FAQ.

CS343-16-09-2021-11 Lecture et adoption du procès-verbal de la 342^e réunion

La présidente d'assemblée présente le procès-verbal de la 342^e réunion du conseil syndical tenue le 20 mai 2021.

- CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 342^e réunion du conseil syndical tenue le 20 mai 2021 ;
- CONSIDÉRANT que les délégué.e.s ont reçu le projet dans les délais prescrits ;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégué.e.s sur la conformité du projet ;

Sur proposition de la professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, appuyée par le professeur Étienne St-Jean, du Département de management, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 342^e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS343-16-09-2021-12 Information et dépôt de documents

1. Agenda syndical de septembre et octobre 2021

La présidente d'assemblée présente l'agenda syndical des mois de septembre et octobre 2021.

Septembre :

Mercredi	1 ^{er} septembre	Début – Mise en candidature AG
Jeudi	2 septembre	Comité exécutif – Plan d'action
Lundi	6 septembre	Férié – Fête du travail
Mercredi	8 septembre	Début de la session Automne
Jeudi	9 septembre	Comité exécutif
Mardi	14 septembre	Comité - Stages
Mercredi	15 septembre	Rencontre préparatoire - CÉ
Mercredi	15 septembre	Comité – Programmes court
Mercredi	15 septembre	Présentation candidate VREF
Jeudi	16 septembre	Forum des partenaires – extraordinaire
Jeudi	16 septembre	Comité exécutif (états financiers)
Jeudi	16 septembre	Conseil syndical
Jeudi	16 septembre	Fin – Mise en candidature AG
Jeudi	23 septembre	Forum des partenaires
Jeudi	23 septembre	Comité exécutif
Lundi	27 septembre	Rencontre préparatoire – CA

Jeudi	30 septembre	Assemblées générales
Octobre :		
Vendredi	1er octobre	CIRRAC
Mardi	5 octobre	Comité des services à la collectivité
Mercredi	6 octobre	Comité des affaires universitaires
Jeudi	7 octobre	Comité exécutif
Jeudi	7 octobre	Souper d'accueil
Lundi	11 octobre	Férialé – Action de grâce
Jeudi	14 octobre	Conseil fédéral – FQPPU
Vendredi	15 octobre	Conseil fédéral – FQPPU
Mardi	19 octobre	Rencontre préparatoire – CÉ
Jeudi	21 octobre	Comité exécutif
Lundi	25 octobre	Rencontre préparatoire – CA
Jeudi	28 octobre	Conseil syndical

2. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (622^e à 625^e réunions)

La présidente d'assemblée attire l'attention des délégué.e.s sur les procès-verbaux 622 à 625 du comité exécutif.

La présidente d'assemblée invite les délégué.e.s qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS343-16-09-2021-13 Affaires nouvelles

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CS343-16-09-2021-14 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 28 octobre 2021 à 13h.

CS343-16-09-2021-15 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 21.

Présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

Lyne Cloutier
Secrétaire du Syndicat

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires